











APPEL A PROJET SEJOUR-RECHERCHE DES **DOCTORANTS 2025**

CALL FOR PROJECTS "PHD RESEARCH RESIDENCY" 2025

L'UCA fait de l'internationalisation du doctorat sur le site Clermont Auvergne l'une de ses priorités.

Dans ce cadre, des mobilités européennes et internationales de « courte » et « moyenne » durée pour les doctorants sont soutenues pour l'année 2025 à l'aide de moyens financiers, provenant de deux sources :

The UCA considers the internationalisation of doctoral studies at the Clermont Auvergne site as one of its main priorities.

With this aim, international and European, short- and medium-term mobilities of PhD students are supported by funding from the following sources:

	ISITE CAP 20-25	Erasmus + Stages
Durée	5 à 89 nuitées	5 à 30 jours ou 60 à 90 jours
Duration	5 to 89 overnight stays	5 to 30 days or 60 to 90 days
Destination	Toutes les destinations All the destinations	Les Etats membres de l'Union européenne et pays tiers associés au programme : l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie, la Turquie.; Les pays tiers non associés au programme : uniquement Région 14 soit le Royaume-Uni et la Suisse The EU member states and third countries associated with the programme: Iceland, Lichtenstein, North Macedonia, Norway, Serbia, Turkey; The non-associated third countries: only Region 14, i.e. the UK and Switzerland
Etablissement d'accueil Host Institution	Tout type d'institutions d'accueil All kinds of host institutions	Ne sont pas éligibles: les institutions européennes et autres organismes communautaires dont les agences spécialisées, les organismes gérant les programmes européens (afin d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts et/ou doubles financements):

	budget/institutions-and-bodies/search-all-eu-institutions-and-bodies fr. Non eligible: European institutions and other Community bodies, including specialised agencies and bodies managing European programmes (to avoid potential conflicts of interest and/or double funding):https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/institutions-and-bodies/search-all-eu-institutions-and-bodies fr		
Mission	Collaborations internationales, expérimentations spécifiques, études de terrain, consultations de sources, etc. Congrès internationaux ne sont pas		
	éligibles car font objet de l'AAP Congrès international.		
	International collaborations, specific experiments, field studies, archive		
consultations, etc. International conferences are not eligible as they covered by the Call for projects "International Conference".			

Les dossiers de candidature seront évalués et priorisés par une commission d'évaluation composée de 3 représentants des doctorants, des 5 directeurs des Écoles Doctorales, du directeur du Collège des Écoles Doctorales, de la VP Recherche, de la VP Stratégie internationale et européenne et d'un représentant I-Site. La liste des lauréats sera validée par les membres de la Commission des Relations Internationales de site.

Applications will be evaluated and prioritised by an evaluation committee composed of three doctoral student representatives, the five doctoral school directors, the director of the Doctoral College, the Vice President for Research, the Vice President for International and European Strategy and an I-Site representative. The list of grant recipients will be validated by the members of the International Relations Committee.

CRITERES D'APPRECIATION

Les dossiers de candidature devront impérativement faire apparaître la qualité et l'intérêt scientifique du projet de mobilité qui sera évalué selon les critères suivants :

- 1- Pertinence et clarté des objectifs visés ;
- 2- Apports scientifiques et plus-value attendus pour le doctorant
- 3- Adéquation du projet de mobilité avec les objectifs du projet de thèse ;
- 4- Pertinence de la structure d'accueil
- 5- Caractère structurant du projet de mobilité (collaborations existantes, réseaux constitués...)
- 6- Les demandes formulées par les anciens lauréats de l'AAP SR sont éligibles mais ne sont pas prioritaires. Les deuxièmes demandes doivent se distinguer des premières en termes des contenus et destination du séjour. Elles doivent démontrer une forte valeur ajoutée à la fois pour le candidat et l'UCA.

EVALUATION CRITERIA

Grant applications must demonstrate the quality and scientific interest of the mobility project, which will be assessed according to the following criteria:

- 1- Relevance and clarity of the research objectives;
- 2- Expected scientific contributions and added value for the doctoral student;
- 3- Adequacy of the mobility project with the objectives of thesis project;
- 4- Relevance of the host organisation;
- 5- Structuring nature of the mobility project (existing collaborations, established networks, etc.).
- 6- The applications from PhD students who have previously benefited from the call for proposals will be evaluated but will not be given priority. Their application should differ from the first one in terms of research project and destination. A strong added value of the mobility project for both candidate and UCA should be proven in the project description.

DATES LIMITES

APPLICATION DEADLINES

	Vague 1	Vague 2	
Date d'ouverture : Opening date :	7 Octobre 2024	17 Février 2025	
Date de clôture : Closing date :	23 Novembre 2024	30 Mars 2025	
Communication des résultats : Results :	Semaine du 9/12/2024	Semaine du 14/04/2025	
Période de mobilité éligible : Eligible mobility period:	Du 01/01/25 au 15/11/25 au plus tard		
Utilisation des fonds : Funding period :	Du 01/01/25 au 15/11/25* (pas de report possible sur l'année suivante)		

*ATTENTION:

L'engagement des fonds ne peut se faire au-delà du **15** Novembre pour des raisons de calendrier budgétaire. Dès lors, les dépenses engagées au-delà de cette date seront imputées sur l'exercice budgétaire de l'année civile suivante, à la charge de la structure de rattachement.

*PLEASE NOTE:

For budgetary reasons, no expenses can be incurred after November15. Consequently, expenditure incurred after this date will be charged to the budget for the following calendar year, at the expense of the parent organization.

FUNDING

Frais compris Charges

included

ISITE CAP 20-25

Cet appel à projet couvre la participation aux frais de déplacement et de séjour. Les lauréats seront informés des modalités d'attribution et du montant du financement lors de la communication des résultats.

The call for projects covers a participation to travel and accommodation expenses.

The grant recipients will be informed of the terms and conditions and the amount of funding when the results are announced.

Modalités de paiement

Payment terms

La prise en charge par l-Site est un financement individuel versé directement sur le compte du bénéficiaire et il n'est pas possible que le laboratoire avance l'argent, car il ne pourra pas être remboursé.

Les bénéficiaires doivent saisir un ordre de mission avec frais sur Notilus. Selon les règles de comptabilité publique le lauréat recevra 75% du montant total attribué (avance des frais) avant la mobilité. Le versement des 25% restants sera effectué à réception du rapport synthétique, de l'état de frais et justificatifs à transmettre au retour de mobilité*.

*- Pour recevoir le montant total attribué, le bénéficiaire devra présenter les factures d'hébergement et de transport sur toute la période du séjour

I-Site funding is individual funding paid directly into the beneficiary's account, and it is not possible for the laboratory to advance the money, as it cannot be reimbursed.

The grant recipients should fill out a paid mission order on Notilus platform. According to the public accounting regulation, they will receive 75% of the total grant amount (advance payment) before the mobility. The remaining 25% will be paid on receipt of the summary report, statement of expenses and supporting documents to be submitted on return from the mobility*.

*-In order to receive the full amount of grant, the recipient must submit accommodation and transport invoices for the entire period of the stay.

Erasmus + Stages

La bourse Erasmus+ Stage participe aux frais de séjour et de déplacement d'après les règles de la Commission Européenne.

The Erasmus+ Traineeship grant contributes to the living and travel expenses in accordance with the European Commission regulations.

Le bénéficiaire recevra un e-mail de la part de la gestionnaire du Consortium qui lui indiquera :

 Le lien pour saisir en ligne le dossier de demande de bourse sur la plateforme MoveOn.

The grant recipient will receive the email from the Erasmus+ Consortium secretary indicating:

- a link for Erasmus+ online form to fill out

Après vérification, le doctorant recevra un kit mobilité contenant un contrat de mobilité et un contrat pédagogique qui devront être remplis, signés et retournés à la gestionnaire du Consortium.

After verification, the PhD candidate will receive a mobility kit containing a mobility agreement and a learning agreement that should be filled in, signed and returned to the Consortium secretary.

CANDIDATURE

La candidature doit être soumise via la plateforme CAPLAB en suivant le lien : https://caplab.amue.fr/ihm/fr/call-for-proposal/206/description

<u>SAUF</u> pour les candidats rattachés aux UR suivantes LEO-UCA, LISC, TSCF, UMRH, EPIA, UREP, QuaPA, qui doivent contacter directement <u>aap-internationauxinternes@uca.fr</u>

Pièces à joindre obligatoirement fusionnées dans UN fichier pdf intitulé "AAP-SR_NOM_ED_LABO":

- Résultats académiques (master pour les primo-entrants et état du dernier comité de thèse)
- Une lettre de motivation / justification de la cohérence du projet de mobilité avec le projet de recherche et le projet d'insertion professionnelle
- Le CV du doctorant
- Une lettre d'invitation de la structure d'accueil ou d'autorisation d'accès avec les dates de séjour précisées
- Descriptif du projet et perspectives avec un avis motivé du directeur de thèse

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : aap-internationauxinternes@uca.fr

APPLICATION

Applications must be submitted via CAPLAB platform at the following page: https://caplab.amue.fr/ihm/fr/call-for-proposal/206/description

EXCEPT FOR the applicants affiliated to the following research centres LEO-UCA, LISC, TSCF, UMRH, EPIA, UREP, QuaPA, who should contact directly aap-internationauxinternes@uca.fr

Supporting documents must be merged into a SINGLE pdf file named as follows "AAP-SR_SURNAME_DOCTORALSCHOOL_LAB". It must include:

- academic results (Master's degree results for the applicants in their first year of PhD programme and the summary of the last thesis committee)
- a cover letter explaining the coherence of the mobility project with the thesis research and the professional project
- the PhD student's CV
- a letter of invitation from the host organisation (including the precise dates of mobility)
- project description and perspectives with a reasoned opinion from the thesis director.

For further information, please contact: <u>aap-internationauxinternes@uca.fr</u>









Financement Cap 20-25, mobilité relevant d'un ordre de mission

Pour l'exercice 2025, la participation forfaitaire aux frais de séjour, pour les mobilités financées sur le budget I-Site géré par le CED, est définie comme suit : en fonction du pays de destination et de la durée du séjour, elle se base sur les taux d'indemnités journalières dans le cadre d'une mission à l'étranger fixés par le Ministère. Un taux d'abattement sera effectué sur l'indemnité journalière de mission par pays à partir de la troisième nuitée dans le pays étranger.

Ces taux d'abattement sont :

- **De la 3ème à la 14**ème **nuitée de séjour :** 50% (soit 50% versement de du montant de l'indemnité journalière (IJ) délivrée par le Ministère)
- **De la 15ème à la 59**ème **nuitée de séjour :** 80% (soit versement de 20% du montant de l'indemnité journalière (IJ) délivrée par le Ministère)
- Plus de 60 nuitées : 85% (soit versement de 15% du montant de l'indemnité journalière (IJ) délivrée par le Ministère)

Pour prétendre à ces indemnités, l'agent doit présenter les justificatifs de dépenses.

Les frais de transport sont remboursés au vu des justificatifs de dépenses aux frais réels jusqu'à concurrence d'un montant maximum de remboursement voyage.

Concernant la participation forfaitaire aux frais de transports : le CED, sur le budget I-Site, participe financièrement aux frais de transport, au vu des justificatifs de dépenses réellement engagées, plafonné selon le groupe de pays et les montants définis ci-après :

Groupe 1 : Pays de la région européenne		
Andorre, Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie, Bulgarie, Chypre,		
Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie,		
Islande, Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine,		
Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Rép. Tchèque,		
Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovénie, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie.		
Groupe 2 : Pays du Sud-Méditerranée		
Algérie ; Egypte ; Jordanie ; Liban ; Maroc ; Syrie ; Tunisie.		
Groupe 3 : Pays de l'Est Européen, de l'Asie Centrale et du golfe arabo-persique		
Afghanistan, Arabie saoudite, Arménie ; Azerbaïdjan ; Bahreïn ; Biélorussie ;		
Émirats arabes unis; Géorgie ; Iran; Irak; Israël; Kazakhstan; Koweït;	700 €	
Kyrgyzstan; Moldavie; Qatar; Russie, Tadjikistan, Ukraine, Oman;	700€	
Ouzbékistan ; Yémen.		

Groupe 4: Pays d'Afrique

Afrique du Sud, Benin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centre Afrique, Comores, Congo, Côte d' Ivoire, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.	800 €
Groupe 5 : Pays d'Asie, Océanie et d'Amérique du Nord	
Bangladesh, Birmanie, Cambodge, Canada, Chine, Corée, Etats-Unis, Hong- Kong, Inde, Japon, Indonésie, Laos, Macao, Népal, Pakistan, Philippines, Singapore, Sri Lanka, Taiwan, Thaïlande, Vietnam.	900 €
Groupe 6 : Pays d'Amérique Latine et des Caraïbes	
Argentine, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, Equateur, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Salvador, Suriname, Venezuela, Uruguay.	1 100 €
Groupe 7 : Pays d'Océanie et du Pacifique	
Australie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie,	
Niue, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor oriental, Tonga, Tuvalu, Vanuatu	1 400 €

La structure prenant en charge financièrement ces missions, peut accorder le complément sur son budget des frais de séjour et/ou des frais de transport, en respectant la réglementation en vigueur et la politique de remboursement des frais de missions de l'établissement.

Ces taux de remboursement sont applicables uniquement dans le cadre d'un remboursement direct à l'agent.

FINANCEMENT BOURSE DE MOBILITÉ ERASMUS+ STAGES

Informations destinées uniquement aux doctorants

Présentation

L'UCA fait de l'internationalisation du doctorat **sur le site Clermont Auvergne**, l'une de ses priorités. Dans ce cadre, le Collège des Ecoles Doctorales (CED) en collaboration avec la Direction des Relations et de la Francophonie (DRIF) qui pilote le Consortium Erasmus+ stages permettent le financement des mobilités de stage de « courte » et « moyenne » durée grâce au programme Erasmus+ stages sous réserve de fonds disponibles.

La sélection des doctorants pour les mobilités de stage Erasmus+ se fait exclusivement par l'intermédiaire de l'AAP « Séjour-Recherche » géré par le CED.

Les durées de stage sont arrêtées par la commission d'attribution et ne peuvent pas être modifiées sans son accord.

Les fonds Erasmus+ (sous réserve de fonds disponibles) alloués au Collège des Ecoles Doctorales au titre de cet AAP sont annoncés en réunion annuelle du Consortium Erasmus+ stage.

1. Critères d'éligibilité:

- Être régulièrement inscrit dans un établissement du site clermontois au moment de la candidature ;
- Sans condition de nationalité;
- Être sélectionné par le Collège des Ecoles Doctorales ;
- Accomplir son stage dans une entreprise¹, une université² ou un laboratoire situé dans l'un des pays participants au programme Erasmus+ mobilité de Stages;
 - Ne sont pas éligibles : les institutions européennes et autres organismes communautaires dont les agences spécialisées, les organismes gérant les programmes européens (afin d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts et/ou doubles financements) : https://europa.eu/european-union/about-eu/institutions-bodies fr
- La mobilité doit s'effectuer dans l'un des pays du programme Erasmus+ comme indiqué cidessous :

GROUPES PAYS		
Groupe 1 Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, + Pays tiers non associés au programme (Région 14): Suisse, Royaume-Uni	510€	
Groupe 2 Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie,	450 €	

¹ Définition de l'entreprise : « tout organisme exerçant une activité économique relevant du secteur public ou privé, quel que soit sa taille, son statut juridique ou son secteur d'activité économique, y compris l'économie sociale ».

² Une mobilité au sein d'un établissement d'enseignement supérieur peut être considérée comme un stage en entreprise si l'établissement en situation professionnelle et si l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil est titulaire d'une Charte Universitaire Erasmus.

Groupe 3

Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie.

450 €

2. Durée et financement :

Les règles de financement sont fixées par la Commission européenne et détaillées dans le Guide du programme Erasmus+ en vigueur.

- Si la mobilité **est inférieure ou égale à 14 jours le soutien individuel est de 79€/jour** auquel peut s'ajouter un complément financier inclusion³ d'un montant forfaitaire de **100€**;
- Si la mobilité **se prolonge entre 15 à 30 jours le soutien individuel est de 56€/jour** auxquels peut s'ajouter un complément financier inclusion d'un montant forfaitaire de **150€**;

ATTENTION: entre le 31ème jour et le 59ème jour, le programme Erasmus+ ne prévoit aucun financement.

- Si la mobilité est égale à 02 mois (soit 60 jours minimum) le soutien individuel est calculé en fonction du groupe pays de destination (voir le tableau des groupes) et de la durée de la mobilité auxquels peut s'ajouter un complément financier inclusion d'un montant forfaitaire de 250€;
- Tous les doctorants percevront un forfait de voyage standard (avion) ou éco responsable (train, bus, covoiturage) adapté en fonction de la distance parcourue et sur présentation de justificatifs de transport.

3. <u>Les étapes obligatoires à suivre lorsque le doctorant sera sélectionné</u> :

Le doctorant recevra un e-mail de la part de la gestionnaire du Consortium qui lui indiquera :

- Le lien pour saisir en ligne le dossier de demande de bourse sur la plateforme MoveOn.

Après vérification, le doctorant recevra par e-mail : un kit mobilité contenant un contrat de mobilité et un contrat pédagogique qui devront être retournés selon certaines modalités à la gestionnaire du Consortium.

4. Les délais pour le versement de la bourse :

Le paiement de la bourse s'effectuera en deux temps :

- Un 1^{er} versement de 80% du montant de la bourse sera effectué par la DRIF après :
 - l'attestation d'arrivée complétée et signée par l'organisme d'accueil ;
- ➤ Un 2^e versement des 20% restants sera effectué par la DRIF après :
 - la réception de **l'attestation de fin de stage** ;
 - la complétion du **QCM** sur la plateforme européenne dédiée pour lequel le doctorant recevra un e-mail après la fin de sa mobilité.

NOTA BENE:

³ Pour connaître les conditions concernant le complément financier d'inclusion, voir : https://www.uca.fr/international/mobilites-internationales-et-bourses/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant/beneficier-d-aides-financieres/bourse-erasmus-stages-2020-21

- Compte tenu des délais de l'Agence comptable, il faut compter environ 10 à 15 jours pour que le paiement soit effectif.
- Cette bourse est compatible avec votre gratification de stage.
- La bourse Erasmus+ devra être remboursée si le doctorant ne satisfait pas aux termes du contrat Erasmus+, sauf en cas de force majeure.

Contact à la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie : ERASMUS+ STAGES

Florence BAGHDOUD

Coordonnatrice administrative et financière Consortium ERASMUS+ Stages
Adresse postale : 49, Bd François-Mitterrand - CS 60032 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1
erasmus.stages@uca.fr

Contact à la Direction de la Recherche et des Études Doctorales : ISITE

Pôle Études doctorales et HDR

Campus Universitaire des Cézeaux - 8, Avenue Blaise Pascal - TSA <u>60026 - 63178</u> AUBIERE cedex <u>ri-ced.dred@uca.fr</u>